

# PLAN D'ACTION

**POLITIQUE CULTURELLE**

**LIGNE DE FORCE 1**  
**IDENTITÉS : FAVORISER LA MÉDIATION CULTURELLE ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE INCLUSIVE**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
1.1	<b>Soutenir la vitalité culturelle par l'intégration et la mise en valeur de la richesse de la diversité culturelle</b>	1	Réaliser le plan d'action conformément au cadre de médiation culturelle de la Ville.	■	■	■
		2	Augmenter le soutien financier aux projets de médiation en lien avec la diversité culturelle.		■	
		3	Intégrer les communautés culturelles dans les jurys et comités lors du développement de projets.		■	■
		4	Encourager et planifier la diffusion de projets en arts de la scène impliquant de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.	■		
		5	Célébrer la diversité culturelle en favorisant les rencontres par des activités et événements rassembleurs (Mois de la diversité, Semaine québécoise des rencontres interculturelles, Mois de l'histoire des Noirs, événement cuisine et culture, Journées de la culture).	■	■	■
		6	Développer une collection de livres et mettre en valeur les cultures autochtones dans les bibliothèques et autres lieux de diffusion.	■		
1.2	<b>Multiplier les interventions en médiation culturelle, plus particulièrement auprès des populations éloignées de l'offre culturelle</b>	7	Assurer un rôle de soutien auprès des personnes vivant avec des difficultés en littératie ou en processus de francisation, par le développement d'une offre de services (activités, programmes) spécifiques.	■		
		8	Soutenir les projets artistiques et les initiatives inclusives participatives et innovantes suscitant la rencontre entre l'art, l'artiste et les citoyennes et citoyens.		■	■
		9	Animer des projets de médiation culturelle destinés à des domaines et à des clientèles spécifiques.	■	■	■
		10	Réaliser annuellement des projets pour la petite enfance.	■	■	■
		11	Mettre sur pied des activités de découverte du patrimoine culturel pour les jeunes.	■	■	■
		12	Développer et mettre en place un programme éducatif pour le secteur des arts visuels, incluant l'art public.	■	■	■

**LIGNE DE FORCE 1**  
**IDENTITÉS : FAVORISER LA MÉDIATION CULTURELLE ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE INCLUSIVE**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
1.3	<b>Favoriser l'inclusion et la participation des groupes de population plus à risque et vulnérables par le développement des compétences en littératie et d'activités de médiation culturelle</b>	13	Actualiser et réaliser le Plan d'action en matière de littératie.		■	■
		14	Soutenir les organismes dans le cadre du Plan d'action en matière de littératie.		■	■
		15	Mettre en place des projets de médiation culturelle en partenariat avec les organismes travaillant auprès des personnes vulnérables.	■		
		16	Déterminer et abolir les barrières d'accès aux bibliothèques, telles que les frais de retard.		■	
		17	Offrir un service de prêt de bornes WiFi (accès à Internet chez soi et à l'extérieur) en bibliothèque à des clientèles vulnérables, accompagné de formations en littératie numérique.		■	■
		18	Déployer le programme de formation en littératie numérique dans les bibliothèques, et l'adapter aux groupes de population à risque et vulnérables.	■		
		19	Instaurer un laboratoire numérique (PixiLab mobile) et offrir des activités en littératie numérique à la population hors les murs pour joindre les clientèles éloignées.	■	■	
1.4	<b>Consolider le rôle social des bibliothèques et des organismes culturels comme acteurs clés de l'accueil et de l'intégration des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et lieux privilégiés de socialisation</b>	20	Entreprendre des actions qui placent la bibliothèque au cœur du parcours des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.	■		
		21	Former le personnel de la culture et des bibliothèques afin qu'il développe des compétences interculturelles, et ce, dans le but d'offrir des services d'accueil et des programmes favorisant l'inclusion.	■	■	■
		22	Mettre sur pied des projets visant l'appropriation et la hausse de fréquentation des lieux culturels.	■	■	■

**LIGNE DE FORCE 2**  
**PRATIQUES : SOUTENIR LA VITALITÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE ET CITOYENNE**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
<b>2.1</b>	<b>Encourager la pratique artistique professionnelle et amateur sous toutes ses formes</b>	23	Promouvoir, soutenir et valoriser l'action bénévole au sein des organismes culturels.	■	■	■
		24	Permettre l'accueil en résidence d'artistes et d'écrivains et écrivains dans les bibliothèques et les lieux culturels et communautaires tout en favorisant la sortie de résidence et les bancs d'essai.	■	■	■
		25	Réaliser de nouvelles œuvres d'art urbain et des activités de mise en valeur accompagnant leurs réalisations.	■		■
		26	Se doter d'un programme d'ambassadrices et ambassadeurs culturels citoyens dans les centres de la petite enfance, les écoles (personnel enseignant et parents) et les organismes communautaires.		■	■
<b>2.2</b>	<b>Soutenir un écosystème artistique professionnel dynamique et en santé</b>	27	Présenter et accueillir des projets de diffusion artistiques pour différentes clientèles.	■	■	■
		28	Soutenir les organismes qui œuvrent en loisir culturel.	■	■	■
		29	Augmenter le soutien financier de la Ville au secteur culturel et accroître le budget du Conseil des arts de Longueuil.	■	■	■
		30	Réaliser des activités de mise en valeur des artistes et organismes boursiers du Conseil des arts de Longueuil en diffusant leur travail.	■	■	■
		31	Développer, conserver et mettre en valeur la collection d'œuvres d'art (beaux-arts).	■	■	■
		32	Soutenir la mise en place d'ateliers d'artistes comme lieux de création, recherche, collaboration, rassemblement et diffusion.		■	■
		33	Encourager la découverte des artistes à l'extérieur de la ville (résidences croisées) en soutenant notamment les échanges culturels.			■
		34	Faire appel aux artistes professionnel(le)s longueuillois(es) dans la programmation de la Ville et la réalisation de mandats culturels.	■	■	■
		35	Susciter la participation du milieu des affaires dans le développement culturel par des activités de parrainage et d'implication au sein des conseils d'administration.		■	

**LIGNE DE FORCE 2**  
**PRATIQUES : SOUTENIR LA VITALITÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE ET CITOYENNE**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
2.3	<b>Favoriser le décloisonnement et une approche interdisciplinaire des pratiques</b>	36	Offrir un lieu et des occasions de rencontres et de cocréation multidisciplinaire entre les artistes professionnel(le)s et amateurs.		■	■
		37	Développer des projets artistiques interdisciplinaires (archéologie, histoire et patrimoine, sports, sciences).	■	■	■
		38	Réaliser, bonifier et promouvoir les activités de proximité sur le territoire, en incluant les secteurs culture, bibliothèques, sports et communautaire, pour favoriser le décloisonnement et la décentralisation.	■	■	
		39	Intégrer l'interdisciplinarité dans les grands événements et se servir de ceux-ci comme leviers pour rejoindre tous les publics.	■	■	■
		40	Soutenir les organismes et les artistes de la relève.	■	■	■
2.4	<b>Préparer la relève artistique professionnelle</b>	41	Appuyer les organismes culturels professionnels dans leurs initiatives de transmission d'expertises auprès de la relève (parrainage, formation, mentorat).		■	■
		42	Favoriser les liens entre artistes professionnel(le)s et en voie de professionnalisation.	■	■	■
2.5	<b>Promouvoir la riche diversité de l'offre culturelle de la Ville, des organismes et des créatrices et créateurs auprès des publics cibles et des publics à rejoindre, et en soutenir le rayonnement sur le territoire et au-delà</b>	43	Développer un plan directeur de communication et des outils de promotion performants et proactifs pour favoriser une mise en valeur optimale de l'offre culturelle (répertoire culturel à rayonnement régional, site Web dédié, infoWeb, infolettre, médias régionaux : TVRS, 103,3).	■		
		44	Produire des outils de promotion diversifiés (imprimés, numériques, balados, capsules, revues, cartes postales, etc.) et adaptés aux besoins des différents secteurs et à leurs clientèles (activités en patrimoine et archéologie, diffusion arts de la scène, arts visuels, collection d'œuvres d'art, cinéma).	■		
		45	Revoir et améliorer la signalisation sur le territoire pour promouvoir les lieux culturels dans la ville.	■		
2.6	<b>Développer, améliorer et consolider les équipements culturels pour la pratique artistique et sa diffusion dans toutes les disciplines</b>	46	Mettre à la disposition du milieu culturel des équipements de création et de diffusion performants et disponibles pour l'événementiel tout en favorisant la mutualisation.		■	■

**LIGNE DE FORCE 3**  
**TERRITOIRES : ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
3.1	<b>Marquer l'identité culturelle de la Ville par des pôles culturels ayant un fort pouvoir d'attraction et de rétention des artistes et du public</b>	47	Se doter d'un plan directeur des équipements culturels sur l'ensemble du territoire, arrimé aux besoins du milieu, et qui priorise le développement d'infrastructures culturelles dans un échéancier de 5 à 7 ans.	■		
		48	Réactiver le projet de complexe culturel (version 2.0), en définir les orientations afin de répondre aux besoins des organismes partenaires et décider de la forme qu'il prendra.	■		
		49	Procéder à un inventaire des infrastructures, équipements et locaux existants pouvant répondre aux besoins exprimés par le milieu culturel.	■		
		50	Faciliter l'utilisation intérimaire de lieux adéquats à des fins culturelles et évaluer les possibilités de reconversion des bâtiments.	■	■	■
		51	Renforcer le pouvoir attractif du parc archéologique de la Baronnie en l'aménageant en tant que pôle patrimonial distinctif et identitaire.		■	■
		52	Réaliser le projet de pôle culturel Saint-Charles : rénover l'édifice Marcel-Robidas, l'église St. Mark et la salle communautaire.	■	■	
		53	Mettre en lumière les œuvres d'art public situées dans des endroits porteurs d'identité pour Longueuil.	■	■	
3.2	<b>Accentuer l'intégration de la culture dans l'aménagement du territoire afin de mieux valoriser la contribution des artistes et des organismes culturels au développement de la Ville et de la communauté</b>	54	Mettre à jour et réaliser le plan d'intervention en art public pour ce qui est de l'entretien, de la conservation et de la mise en valeur des œuvres d'art.	■	■	■
		55	Dresser un inventaire des bâtiments et terrains disponibles pour une requalification culturelle.		■	
		56	Analyser les possibilités de location ou d'achat des bâtiments et terrains disponibles en fonction de critères économiques, des besoins culturels et de la conservation du patrimoine.			■
		57	Mettre en place des conditions d'accueil propices à l'aménagement d'ateliers d'artistes, de studios de répétitions et procéder à une analyse de la réglementation pour en faciliter l'implantation.		■	■
		58	Intégrer l'art public au Schéma d'aménagement du territoire et au Plan d'urbanisme de la Ville.		■	

**LIGNE DE FORCE 3**  
**TERRITOIRES : ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
3.2	<b>Accentuer l'intégration de la culture dans l'aménagement du territoire afin de mieux valoriser la contribution des artistes et des organismes culturels au développement de la Ville et de la communauté</b>	59	Mettre à jour le Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics afin de favoriser l'intégration de nouvelles œuvres.	■		
		60	Mettre à jour la Politique d'art urbain afin de favoriser l'intégration de murales et de graffitis sur le territoire.		■	
		61	Aménager des espaces urbains thématiques pour favoriser la pratique libre et la rencontre des citoyennes et citoyens (ex. : placette éphémère).	■	■	■
3.3	<b>Favoriser l'art et l'expression de la créativité dans les milieux urbains</b>	62	Se doter d'une signature architecturale forte et artistique propre à la Ville dans les nouveaux développements immobiliers par l'entremise de concours architecturaux et de design.	■	■	■
		63	Offrir une programmation en art éphémère, incluant des projets de proximité et des actions de mise en valeur des œuvres d'art public, pour favoriser l'appropriation des œuvres par les citoyennes et citoyens.	■	■	■
		64	Animer et investir l'espace public en impliquant le milieu culturel et les citoyennes et citoyens (installations éphémères, art mural, etc.).	■	■	■
3.4	<b>Reconnaître l'importance d'assurer la conservation des collections au même titre que l'achat ou la production de nouvelles œuvres, et ce, tant pour les créations contemporaines que celles du patrimoine - art public, patrimoine bâti, archives, etc.</b>	65	Poursuivre l'acquisition, la conservation et la mise en valeur des œuvres d'art (collection municipale en beaux-arts).	■	■	■
		66	Élaborer une politique pour les archives historiques en partenariat avec les organismes.		■	
		67	Développer un plan de mise en valeur des sites et monuments historiques.			■
		68	Actualiser et réaliser le plan d'action de la Politique du patrimoine culturel.	■	■	■
		69	Aménager une réserve de conservation dans des lieux adaptés et conformes aux normes, afin de conserver adéquatement les archives historiques et implanter de meilleures pratiques de conservation des collections patrimoniales et artistiques.		■	

**LIGNE DE FORCE 3**  
**TERRITOIRES : ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
3.5	<b>Reconnaître l'archéologie comme l'une des étapes normales du processus d'aménagement du territoire et de mise en valeur du patrimoine collectif avec effet sur les règlements de zonage et d'implantation</b>	70	Intégrer l'archéologie en amont de tous les projets d'aménagement et de construction.	■	■	■
		71	Appliquer les recommandations du Cadre de gestion des ressources archéologiques.	■	■	■
3.6	<b>Consolider les bibliothèques et les infrastructures existantes sur le territoire</b>	72	Élaborer un plan de développement des bibliothèques mettant en œuvre les recommandations du Diagnostic des bibliothèques, réalisé en 2021.	■		
		73	Réaliser un plan directeur des services et infrastructures des bibliothèques incluant la possibilité de construire une bibliothèque centrale.	■		
		74	Effectuer la mise à niveau des bibliothèques et infrastructures culturelles de la ville accueillant des citoyennes et citoyens afin qu'elles soient accessibles et modernes tout en répondant à l'actualisation des services.		■	■
3.7	<b>Appliquer des solutions innovantes afin de rapprocher la bibliothèque des citoyennes et citoyens dans un souci d'équité de l'offre proposée à la population des trois arrondissements</b>	75	Planter la technologie RFID et le libre-service dans le réseau des bibliothèques et réorienter les ressources dégagées pour actualiser l'offre de services vers des activités à valeur ajoutée pour les citoyennes et citoyens.	■		
		76	Bonifier les activités hors les murs des bibliothèques dans tous les quartiers de la ville.	■		
		77	Mettre en place un PixiLab mobile et déployer une offre de services dans l'ensemble du réseau des bibliothèques.	■	■	
		78	Mettre sur pied des bibliothèques éphémères dans des secteurs mal desservis par les bibliothèques en place.		■	

**LIGNE DE FORCE 4**  
**INSTITUTIONS : STIMULER L'INNOVATION ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
4.1	<b>Outiller le milieu culturel quant au développement des compétences numériques professionnelles, notamment par la diversification des publics</b>	79	Accompagner les organismes culturels et de loisirs en leur offrant, entre autres, de la formation axée sur la communication numérique, et la mise en valeur de leurs services.	■	■	■
		80	Rendre disponibles aux organismes et aux artistes, des espaces collaboratifs appartenant à la Ville (studios d'enregistrement ou de tournage).	■		■
4.2	<b>Favoriser une meilleure appropriation des nouvelles pratiques du numérique dans la sphère culturelle pour assurer le rayonnement des productions culturelles</b>	81	Soutenir l'innovation technologique en art par l'ajout de critères spécifiques dans le cadre d'appels de projets.		■	■
		82	Développer l'offre de laboratoires numériques dans le réseau des bibliothèques.	■	■	
		83	Établir des partenariats avec les milieux d'enseignement (cégep, université) pour le développement de projets multimédias et de nouvelles technologies.			■
4.3	<b>Multiplier les occasions d'échanges interdisciplinaires et de collaborations au sein de la Ville et avec des partenaires extérieurs</b>	84	Encourager le réseautage par l'entremise de jumelages et d'échanges nationaux et internationaux.		■	
		85	Accueillir des colloques, participer à des forums sur les arts, la culture et le patrimoine et en organiser.			■
		86	Développer et promouvoir le Bureau du cinéma et de la télévision de Longueuil, mettre en valeur les lieux de tournage du territoire et dédier les revenus à des projets culturels pour les citoyennes et citoyens.	■		
4.4	<b>Contribuer au rayonnement de Longueuil par l'entremise de ses institutions et des artistes, ainsi que dans les œuvres littéraires, cinématographiques, télévisuelles, l'art visuel et les arts vivants</b>	87	Mettre à jour et développer des outils numériques pour permettre l'accès aux œuvres d'art en ligne et faire connaître la collection municipale.		■	■
		88	Encourager les initiatives locales innovantes par l'ajout de critères adaptés lors de l'analyse des projets.		■	■
		89	Promouvoir le Sentier littéraire, qui rend hommage aux œuvres d'auteurs de Longueuil, à l'aide de balados destinés au grand public.	■		
		90	Faire rayonner la Ville de façon innovante en mettant en valeur son patrimoine et sa culture.	■	■	■

**LIGNE DE FORCE 4**  
**INSTITUTIONS : STIMULER L'INNOVATION ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
4.5	<b>Développer l'image de marque de la Ville par la mise en valeur de son caractère distinctif, y compris sa richesse patrimoniale</b>	91	Créer des tutoriels pour les bénévoles impliqués dans l'administration et la gouvernance des organismes.	■		
4.6	<b>Outiller les citoyennes et citoyens en les accompagnant dans le développement de leurs compétences numériques</b>	92	Planifier et mettre en œuvre un plan d'action en littératie numérique (PixiLab, PixiLab mobile, formation informatique, etc.) avec un accompagnement adapté selon les différentes clientèles.		■	
		93	Faire connaître les collections d'archives historiques de la Ville et encourager la recherche en ligne.	■	■	■
		94	Mettre en place des activités de formation et des ateliers de découverte de l'application mobile EXPLOREZ LONGUEUIL et du site en art public.	■	■	■
		95	Poursuivre le développement de l'application mobile EXPLOREZ LONGUEUIL.	■	■	

**LIGNE DE FORCE 5**  
**GOVERNANCE : ENCOURAGER UNE CONCERTATION PLUS INCLUSIVE**

Objectifs		Actions proposées		2023-2024 Court terme	2024-2025 Moyen terme	2025-2026 Long terme
5.1	<b>Susciter l'engagement des citoyennes et citoyens d'horizons et champs d'intérêts variés, des artistes et autres acteurs socio-économiques</b>	96	Définir et réaliser des projets structurants favorables à l'intégration d'une démarche de cocréation avec le milieu culturel.	■	■	■
		97	Créer un comité de suivi du plan d'action de la Politique culturelle représentatif et varié, composé de citoyennes et citoyens et de membres issus du milieu culturel.	■	■	■
		98	Encourager la mutualisation et les services offerts par des organismes professionnels et favoriser le partenariat entre les différents organismes et milieux d'enseignement.		■	
		99	Soutenir la création d'un organisme de type Les amis des bibliothèques de Longueuil.			■
		100	Développer des modes de consultation citoyenne en matière de culture et bibliothèques.		■	
		101	Assurer la transversalité entre les services de la Ville pour permettre une meilleure action culturelle sur le territoire (mise en place de comités internes interservices).	■	■	■
5.2	<b>Rassembler les forces vives autour de communautés de pratiques et d'ambitions communes</b>	102	Mettre en place des tables de concertation regroupant les principales actrices et principaux acteurs de développement de chacune des disciplines (arts visuels, diffusion, événements-commerçants, patrimoine, médiation culturelle, culture-éducation).	■	■	■
		103	Poursuivre le développement du comité Petits bonheurs en lien avec les actrices et acteurs communautaires de la petite enfance.	■	■	■
		104	Identifier les alliés sur le terrain pour rejoindre les clientèles ciblées et décentraliser l'offre culturelle.	■	■	■
		105	Structurer les conditions d'accueil d'événements et assurer l'intégration des nouveaux promoteurs.	■	■	■
		106	Faciliter le réseautage et la collaboration interorganismes pour la réalisation d'activités, de projets et d'événements dans un esprit de mutualisation des ressources.	■	■	■
5.3	<b>Bénéficier de ressources humaines et financières adéquates tout en respectant la capacité de payer des Longueuilloises et Longueuillois et en veillant à servir une partie de la population défavorisée</b>	107	Augmenter le nombre de bibliothécaires dans le réseau et consolider le rôle social des bibliothèques, notamment en matière de littératie.	■	■	
		108	Agrandir les équipes culturelles pour décupler les projets à valeur ajoutée pour les citoyennes et citoyens.	■	■	



longueuil

